



Congés sans solde imposé

Par **Titi34**, le **26/03/2015** à **23:03**

Bonjour

Je travaille pour une société de services en assurant des astreintes de nuit et we 1 semaine sur 2.

Il y a plus de 1 mois j ai signifié à mon patron que je souhaitais 2 jours de congés sur un we où je travaille.

Il ne m a jamais vraiment répondu mais on en a parlé et cherché une solution de remplacement.

La solution proposée ne lui convient pas et il me dit ce jour soit 48 h avant qu il refuse les congés payés car je suis entrée dans l entreprise en novembre mais me les passent en sans solde mais m impose 8 jours alors que je ne travaille pas pour lui la semaine prochaine....

Que puis je faire ? Est ce légale ?

Merci pour votre réponse car je suis perdue et pas prête à perdre autant de salaire pour seulement 2 jours demandés

Titi34